

JOURN ALISTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Le tourisme fluvial, un atout de poids dans l'offre touristique et dans l'économie de la Bourgogne.

SOMMAIRE : Avec le plus grand réseau de voies navigables de France et des retombées de l'ordre de 30 millions d'Euros par an, le tourisme fluvial constitue un élément incontournable de l'offre touristique régionale et il joue un rôle significatif dans l'économie de la Bourgogne.

Pour mieux faire connaître ce secteur d'activité, tant auprès du grand public que des professionnels, Bourgogne Tourisme vient de réaliser deux nouveaux documents :

- une carte touristique « La Bourgogne au fil de l'eau »
- un dossier de presse thématique « La Bourgogne, paradis du tourisme fluvial ».

La carte touristique, présentée sous forme de dépliant, s'inscrit dans la nouvelle ligne éditoriale de Bourgogne Tourisme et vient compléter la collection initiée en 2009 avec la carte régionale et poursuivie en avril 2010 avec la carte thématique « La Bourgogne à vélo ».

Ce document présente, voie d'eau par voie d'eau, l'ensemble du réseau navigable de la Bourgogne, ainsi que les coordonnées des prestataires intervenant sur les différentes formules du tourisme fluvial dans notre région.

Cette carte a été éditée en quatre versions linguistiques et a été tirée à 50 000 exemplaires, dont 20 000 en Français, 11 000 en Anglais, 11 000 en Allemand, et 8 000 en Néerlandais.

Elle sera disponible en Bourgogne dans les principaux Offices de Tourisme et auprès des prestataires du tourisme fluvial, et à l'étranger, auprès des représentations d'Atout France.

Elle sera bien sûr utilisée par Bourgogne Tourisme dans toutes ses opérations de promotion et ses actions Presse sur le marché français et sur les principaux marchés étrangers.

Le dossier de presse quant à lui présente un panorama assez complet du tourisme fluvial en Bourgogne, de son développement et de son offre commerciale déclinée en différentes formules.

Il rappelle par ailleurs la complémentarité du tourisme fluvial avec le vélo, autre forme de tourisme itinérant bien présente dans notre région, et il donne un certain nombre de chiffres-clés qui soulignent bien l'importance d'une activité qui constitue incontestablement un atout majeur pour le tourisme bourguignon.



© Alain Doire - Bourgogne Tourisme

Informations complémentaires :
BOURGOGNE TOURISME
B.P. 20623
21006 DIJON Cedex
www.bourgogne-tourisme.com